

PLAN
CLIMAT
province Nord

Il est temps d'agir

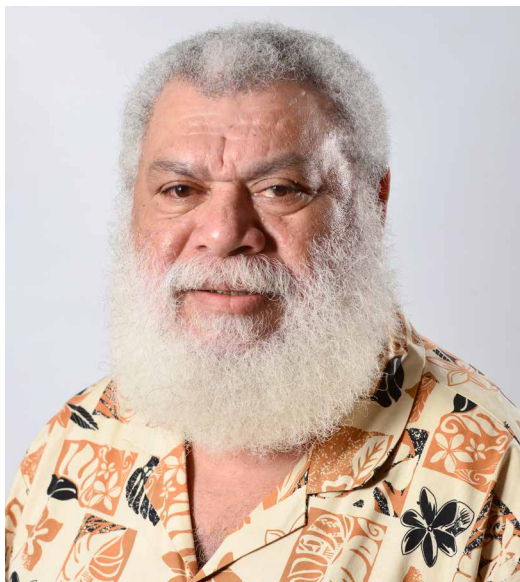
PROJET TERRITORIAL
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE LUTTE CONTRE
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



OBJECTIFS :
ATTÉNUATION
& ADAPTATION



LE PLAN CLIMAT ENERGIE DE LA PROVINCE NORD, C'EST D'ABORD UN PROCESSUS INNOVANT ET PARTICIPATIF :



Validée par délibération provinciale à notre assemblée du 1^{er} mars 2019, l'élaboration du Plan Climat Energie de la province Nord s'est voulue participative du fait de la transversalité des questions abordées.

Le Plan Climat Energie est le fruit d'une concertation qui a mobilisé pendant deux ans près de 40 organismes.

Je voudrais ici, remercier pour leurs contributions et leur mobilisation, les participations des acteurs de la société civile, représentants d'associations citoyennes, acteurs professionnels, agences de recherche et développement, services du gouvernement, élus municipaux, responsables coutumiers, agents et élus de la province Nord, et plus particulièrement de : l'AFD, l'ACE, l'ADECAL Technopôle, l'ADEME, les associations Hô - üt, Male'Va, et Popwadène, les associations ELPL, et UFC Que Choisir, l'EEC, l'ENERCAL, la CCI, la CANC, le CIE, la DIMENC, l'ISEE-NC, les Mairies de Hienghène, de Koné, de Poindimié, et de Pouembout, Nord Avenir, le comité Naké Veki Neva, le SCREE, la SECAL, KNS, la SLN, le CNRT, SYNERGIE, les Responsables Coutumiers de Kouaoua, de Poindimié, et de Touho.

**C'EST AUSSI
 UN PROGRAMME
 INSCRIT SUR LE LONG
 TERME, QUI NÉCESSITE
 UNE MOBILISATION
 DE TOUS DANS
 LA DURÉE**

Enjeu de gouvernance partagée, l'implication des autres collectivités et institutions, dans leurs champs de compétences, sera essentielle pour faire vivre le Plan Climat Energie.

Ce livret doit rappeler à chacun de nous, l'enjeu à s'engager dans la lutte contre le changement climatique, chacun à son niveau, dans l'objectif d'atténuation des émissions de Gaz à effet de serre, et d'adaptation au changement climatique.

Paul NEAOUTYINE
 Président de la province Nord

sommaire

p. 4 & 5
INTRODUCTION

p. 6 à 9
LE PLAN CLIMAT ENERGIE
DE LA PROVINCE NORD
(PCEPN)

p. 10 à 19
LE PROGRAMME
D' ACTIONS :

p.10
◆ RÉSIDENTIEL & TERTIAIRE

p.11
◇ AGRICULTURE, PÊCHE,
AQUACULTURE, SYLVICULTURE

p.12
◇ TRANSPORT & MOBILITÉ

p.14
◆ MINES ET MÉTALLURGIE

p.15
◆ ADAPTATION AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE

p.18
◆ ACTIONS SUPPORTS
TRANSVERSES



introduction

LE PLAN CLIMAT ENERGIE DE LA PROVINCE NORD, UN PROCESSUS INNOVANT ET PARTICIPATIF :

Deux sessions de concertation ont été organisées en mars et en mai 2018. Afin de mobiliser l'ensemble des territoires de la province, chaque atelier de travail s'est déroulé dans une commune différente :

- Résidentiel et tertiaire : Koohnê (Koné),
- Agriculture et pêche : Koumac,
- Transport et mobilité : Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié),
- Mines et métallurgie : Ka wipa (Kouaoua).

Avec 77 participations enregistrées, rassemblant agents de la province, élus, professionnels ou représentants d'associations citoyennes, ces ateliers ont permis de :

- Faire émerger une vision globale partagée et fixer les objectifs du scénario souhaité d'évolution d'émissions de GES,
- Préfigurer les actions clés et indispensables à la réalisation des objectifs fixés,
- Aboutir, in fine, à un programme d'actions détaillé.

Nous remercions, pour leurs contributions et mobilisation les participations de :

AFD, ACE, ADECAL Technopôle, ADEME, associations Hô – üt, Male'Va, Popwadène, associations ELPL, UFC Que Choisir, EEC, ENERCAL, CCI, CANC, CIE, DIMENC, ISEE-NC, Mairies de Hienghène, Koohnê (Koné), Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié), Pwëbuu (Pouembout), Nord Avenir, comité Naké Veki Neva, SCREE, SECAL, KNS, SLN, CNRT, SYNERGIE, Responsables Coutumiers de Ka wipa (Kouaoua), Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié), Touho.



Foire de Koumac,
septembre 2017





Atelier de concertation
à la mairie de Ka wipa
(Kouaoua), mars 2018



Atelier de concertation
à la mairie de Pwêêdi Wiimîâ
(Poindimié), mars 2018



Journée éco-événement
à l'occasion de la SERD,
Koohnê (Koné), novembre 2018

Au sein de la province Nord, des comités techniques et de pilotage, composés de l'élue référente, des élus de la commission de l'environnement, du SG, des SGA, des directions et agents des services concernés par les thématiques, ont travaillé à la traduction des objectifs et des actions dans les feuilles de route et validé chaque étape du projet.

UN PROGRAMME INSCRIT SUR LE LONG TERME, QUI NÉCESSITE UNE MOBILISATION DE TOUS DANS LA DURÉE

La mise en place d'une structure participative de concertation territoriale, nommée « Club Climat », est prévue pour engager la mise en œuvre « partagée » du programme, son suivi et évaluation, avec les acteurs et experts du territoire. Une évaluation des actions est prévue à échéance de 5 ans.

Enjeu de gouvernance partagée, l'implication des autres collectivités et institutions, dans leurs champs de compétences, sera aussi essentielle pour faire vivre le Plan Climat Energie.

LE PLAN CLIMAT ENERGIE DE LA PROVINCE NORD (PCEPN)



Le PCEPN, c'est l'engagement et la contribution de la province Nord, à travers une démarche novatrice en Nouvelle-Calédonie, à l'enjeu mondial de lutte contre le changement climatique.

Ce projet territorial de développement durable, volet climat-énergie de l'agenda 21 de la province Nord, vise deux objectifs :

- Atténuer nos émissions de gaz à effet de serre, essentiellement en optimisant nos consommations énergétiques au quotidien,
- S'adapter à de nouvelles conditions climatiques et environnementales liées aux effets du changement climatique. Si le changement est global, ses conséquences et solutions sont en quant à elles locales.

Transversal et plurisectoriel, le plan climat énergie questionne aussi les enjeux de :

- La protection des milieux,
- La cohésion sociale et la solidarité,
- Le développement économique.

Et offre ainsi un cadre opérationnel de cohérence avec les politiques publiques provinciales et les autres institutions & collectivités selon les champs de compétence appelés.

Périmètre du PCEPN :

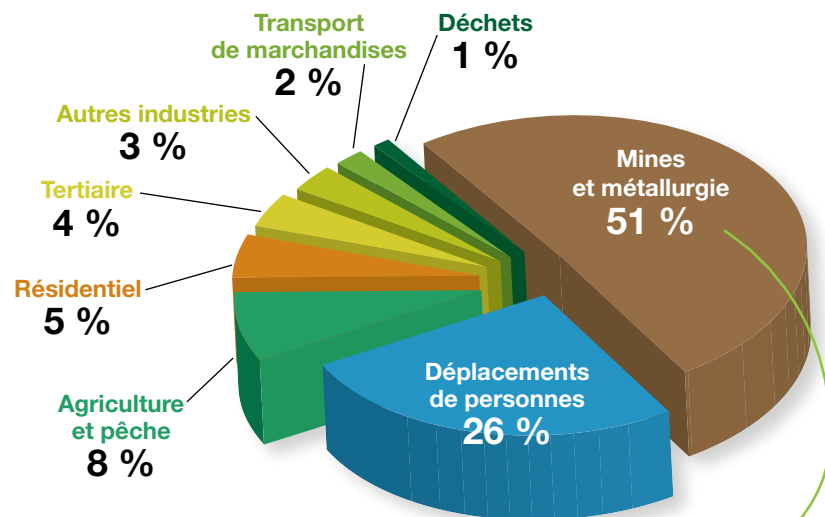
L'ensemble du territoire géographique provincial, et les activités qui s'y déroulent.

ÉTAPE 1

Les émissions de GES inventoriées pour les principaux secteurs sont de l'ordre de :

- 755 000 teqCO₂ directement émis sur le territoire de la province Nord en 2015

Emission directe par secteur



- C'est aussi le poids GES de 1000 ha de forêts défrichés

Il est à noter qu'à cela s'ajoute un poids similaire d'émissions dites « indirectes », liées à la fabrication et aux importations d'énergie, de biens, de denrées alimentaires, aux exportations de produits et de déchets, aux déplacements extérieurs, aux technologies de l'information.

S'adapter aux changements climatiques : quels enjeux ?

- Montée du niveau des mers et érosion des zones côtières.
- Episodes de sécheresses, augmentation des risques de feux, impacts sur la ressource en eau douce et la production alimentaire agricole.
- Augmentation de l'intensité des cyclones, fortes pluies, inondations, risques de catastrophes et phénomènes extrêmes, destruction des habitats & infrastructures.
- Acidification et réchauffement des océans, dégradation des écosystèmes terrestres et marins.



ÉTAPE 2

Sur la base de scénarios prospectives à horizon 2030 et 2050, les différents ateliers de concertation ont permis de fixer les évolutions plausibles et des objectifs ambitieux d'adaptation et d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre :

- -25% d'émissions globales de GES dans la scénario « maîtrise de l'énergie MDE » par rapport au scénario tendanciel : la hausse des émissions de GES se poursuit avec notamment la montée en puissance de la métallurgie ; mais cette hausse est réduite de moitié dans le scénario MDE par rapport au scénario tendanciel,
- -20% de consommations d'énergie et -30% d'émissions de GES par rapport au scénario tendanciel dans les autres secteurs.

Valeurs de quelques paramètres clés correspondants à cette prospective :

- Croissance démographique :
 - +1,2 par an jusqu'en 2030 puis ralentissement
- Croissance PIB :
 - +0,8% par an
- Résidentiel et tertiaire :
 - 3% de rénovation par an à partir de 2030
 - 100% d'eau chaude solaire en 2030
 - besoins en climatisation divisés par 2 dans les bâtiments neufs
 - plus de 10% des toitures équipées en PV
- Mine et métallurgie :
 - baisse de 50% de l'intensité énergétique de la métallurgie
- Transports et mobilité :
 - augmentation du taux d'occupation des véhicules : 1,47 à 1,54 pers./véhicules
 - augmentation de la part modale des transports en commun de 8% à 30%
 - amélioration de 30% de la performance énergétique du parc de transport de marchandises
- Agriculture :
 - amélioration de 30% de la performance énergétique du parc d'équipements

ÉTAPE 3

La stratégie et le plan d'actions du PCEPN, bâtis pour 5 ans, s'articulent autour de 6 thématiques, 18 axes stratégiques et 63 actions.

Etabli en cohérence avec les orientations du Schéma pour la Transition Energétique de Nouvelle-Calédonie, ce programme intègre les spécificités du territoire de la province Nord : organisation administrative et coutumière, enjeux de développement social et économique, caractéristiques géographiques, démographiques et environnementales du territoire.



THÈME : RÉSIDENTIEL & TERTIAIRE

◆ **Axe stratégique n°1 :**

→ **INCITER AU DÉVELOPPEMENT DES MEILLEURES TECHNIQUES CONSTRUCTIVES**

Compétences clés : Gouvernement, communes

ACTIONS	PARTENAIRES CLÉS	INDICATEURS ET OBJECTIFS
<ol style="list-style-type: none">1. Rédiger et diffuser une Charte Province Nord sur la conception bioclimatique des bâtiments.2. Inciter à la réalisation de diagnostics de performance énergétique des bâtiments, au-delà du patrimoine provincial (bâtiments communaux, grandes entreprises).3. Réaliser un état des lieux des pratiques constructives (qualité des matériaux, structures, confort thermique).4. Soutenir l'innovation et le savoir-faire local et traditionnel dans les techniques de construction : accompagner les initiatives, les projets innovants et constructions labellisées.5. Soutenir le développement technique et économique des filières locales de matériaux de construction, accompagner les dossiers d'agrément des matériaux auprès de la Commission Technique d'Evaluation.6. Renforcer les préconisations constructives dans les documents d'urbanisme et dans la commande publique (conception bioclimatique et Charte Chantiers Verts).7. Développer les aides à la construction et à la réhabilitation bioclimatiques de l'habitat.8. Contribuer à organiser la montée en compétence des professionnels du BTP et diffuser les meilleures techniques constructives.	GNC, ACE, DIMENC, CTE, AMPN, communes, autorités coutumières, FCBTF, AFBTP, TEASOA, opérateurs, CCI, CMA, TEASOA, opérateurs	<ul style="list-style-type: none">● 10 diagnostics de performance énergétique réalisés d'ici à 5 ans.● Baisse de la consommation en kWh au m².● 3% de rénovation par an, à partir de 2030.

◆ **Axe stratégique n°2 :**

→ **SOUTENIR LES FILIÈRES D'ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Compétences clés : Gouvernement, communes

ACTIONS	PARTENAIRES CLÉS	INDICATEURS ET OBJECTIFS
<ol style="list-style-type: none">9. Contribuer à l'élaboration d'un plan de développement des énergies renouvelables concerté avec l'ensemble des porteurs de projets publics et privés ; sensibiliser et faire la promotion auprès des acteurs, étudier la mise en œuvre de dispositifs de financement participatifs.10. Mettre en adéquation les dispositions des Code de l'habitat aidé, Code de l'urbanisme et Code du développement.11. Solaire thermique : inciter à l'amélioration de la performance du réseau d'eau ou la mise en œuvre de solutions techniques localisées pour l'alimentation de chauffe-eau solaires.	GNC, DIMENC, ACE, AMPN, communes, ENERCAL, EEC, SYNERGIE, DAVAR, bailleurs sociaux, TEASOA, associations de consommateurs, gestionnaires de réseaux d'eau	<ul style="list-style-type: none">● 100% de l'électricité du réseau de distribution publique d'origine renouvelable en 2030.● >10% des toitures PV en 2050.● Eau chaude sanitaire à 100% solaire en 2030.

THÈME : AGRICULTURE, PÊCHE, AQUACULTURE, SYLVICULTURE

◆ **Axe stratégique n°3 :**

→ **METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE PRODUCTION ET CONSOMMATION DURABLE EN PROVINCE NORD** (PPCD-PN intégrant la Politique Agricole Durable, la pêche et l'aquaculture)

Compétences clés : Province

ACTIONS	PARTENAIRES CLÉS	INDICATEURS ET OBJECTIFS
<p>12-15. Définir les objectifs et les axes de développement en lien avec l'objectif d'indépendance alimentaire, et établir une gouvernance pour le suivi opérationnel de la PPCD-PN. Susciter et organiser le dialogue avec les Elus, partager les travaux lors d'Assises du Développement Rural et marin.</p> <p>16. Développer les filières de traitement des déchets agricoles et alimentaires : faire un état des lieux des gisements et débouchés, et intégrer des objectifs de valorisation matière et énergie au Schéma Provincial de Gestion des Déchets.</p> <p>17. Favoriser la mise en place de circuits courts entre producteurs et consommateurs, appuyer le développement de structures de mise en relation des acteurs et d'écoulement des productions.</p> <p>18. Améliorer la capacité des ressources naturelles et des productions agricoles à subvenir aux besoins alimentaires : intégrer à la PPCD-PN des actions de diversification des filières et des espèces, réaffectation à la culture des surfaces à haut rendement agricole, sécurisation de l'approvisionnement en alimentation animale en période sèche, mise en place d'un programme de recherche et de sélection des espèces.</p>	ADECAL, ADRAF, ADEME, Agence Rurale, BIOCALEDONIA, CANC, REPAIR, CPS, IAC, IRD, UNC, METEO France, DAVAR, Communes, GNC, PS, DIMENC (STENC), ACE, Organisations de producteurs, établissements scolaires, commerces, colporteurs	<ul style="list-style-type: none">● Surface (ha) en production biologique ou responsable.● Données de productivité.● Nombre de solutions nouvelles de traitement des déchets mises en place.● SAU (ha) affectée à la production de produits consommés localement.

◆ **Axe stratégique n°4 :**

→ **ÉVALUER LE POTENTIEL DES SYSTÈMES NATURELS DANS LE CAPTAGE DE CARBONE**

Compétences clés : Province

ACTIONS	PARTENAIRES CLÉS	INDICATEURS ET OBJECTIFS
<p>19. Réaliser une étude d'opportunité et d'évaluation de la réduction des émissions de GES par le développement de la filière sylvicole, des cultures sous couvert végétal (agroforesterie), et autres techniques et technologies de captage de CO2.</p>	CNRT, GNC-DIMENC, Sud Forêt, Bois du Nord	<ul style="list-style-type: none">● Nombre d'hectares mobilisables pour des activités sylvicoles et équivalent CO2 captés.

THÈME : TRANSPORT & MOBILITÉ

◆ **Axe stratégique n°5 :**

→ **CONTRIBUER À METTRE EN PLACE UNE ORGANISATION DES TRANSPORTS ADAPTÉE AU TERRITOIRE PROVINCIAL (PERSONNES ET FRET)**

Compétences clés : Gouvernement, communes, province

ACTIONS	PARTENAIRES CLÉS	INDICATEURS ET OBJECTIFS
<p>20-21. Consolider les états des lieux sur les transports de personnes et de marchandises en province Nord.</p> <p>22. Étudier les différentes opportunités de développement d'une mobilité durable, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des lieux d'échange et partage de solutions entre les transporteurs, pour mutualiser les déplacements et limiter les retours à vide, - Adapter la réglementation pour le transport mixte de marchandises et de personnes, pour l'utilisation de matériaux locaux pour les travaux de voirie, ... <p>Mobiliser et mettre en synergie les compétences entre province, communes et gouvernement pour la mise en place d'une organisation et d'un maillage efficace des transports routiers et aériens en province Nord. Fluidifier l'articulation entre les réseaux locaux, provinciaux et territoriaux en s'appuyant sur le projet de centrale de mobilité du GNC. Développer les affinités entre les communes pour homogénéiser le niveau de service pour le transport scolaire.</p> <p>Au niveau local, concevoir des outils d'aide à la décision multicritères des projets d'aménagement permettant d'anticiper les besoins en déplacements et de désenclavement des tribus. Recenser les initiatives et retours d'expérience et organiser la diffusion des bonnes pratiques entre les communes.</p>	<p>GNC, ACE, DIMENC, CTE, AMPN, communes, autorités coutumières, FCBTF, AFBTP, TEASOA, opérateurs, CCI, CMA, TEASOA, opérateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre d'ateliers organisés par la province Nord regroupant les acteurs de la mobilité (communes, associations, transporteurs, etc.).

◆ **Axe stratégique n°6 :**

→ **INCITER À LA RÉALISATION DE PLANS D'ÉCOMOBILITÉ (ADMINISTRATIONS, ENTREPRISES, SCOLAIRES)**

Compétences clés : Province

ACTIONS	PARTENAIRES CLÉS	INDICATEURS ET OBJECTIFS
<p>23-24. Collecter les retours d'expérience et promouvoir les bonnes pratiques auprès des entreprises, professionnels du transport, collectivités : Charte écomobilité, plans de déplacement initiés en Nouvelle-Calédonie, dispositifs de navettes d'entreprises, Plan Action Climat de l'administration provinciale.</p> <p>25. Inciter les opérateurs de transport à mettre en place un suivi de leurs consommations de carburant, organiser des formations à l'écoconduite.</p>	<p>ADEME, ACE, Entreprises (CCI, CMA), Administrations, Communes, établissements scolaires, SMTI, Transporteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de personnes formées à l'écoconduite. ● Nombre de plans de déplacement mis en place (administrations, entreprises).

THÈME : TRANSPORT & MOBILITÉ

◆ **Axe stratégique n°7 :**

→ INCITER AUX MODES DE DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À LA VOITURE INDIVIDUELLE

Compétences clés : Communes

ACTIONS	PARTENAIRES CLÉS	INDICATEURS ET OBJECTIFS
<p>26. Accompagner l'organisation des transports collectifs, en cohérence avec l'aménagement des pôles d'activité et l'organisation des services, en synergie avec les communes et le gouvernement : amélioration de la desserte vers les pôles d'activités, mise à niveau les infrastructures routières (communales) pour améliorer l'accessibilité des transports en commun, regroupement des activités dans les villages, dématérialisation de services, déploiement des services de proximités.</p> <p>27. Inciter au développement d'infrastructures favorisant les modes doux : mettre en œuvre la feuille de route du Schéma Modes doux Koné-Pouembout via les appels à projet mobilité et conseil en énergie partagé de l'ACE et en faire la promotion auprès des autres communes (Koumac, Vook (Voh), Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié). Mettre à niveau les infrastructures pour sécuriser les modes doux (aménagement des bords de routes).</p> <p>28. Accompagner la mise en place de réseaux de covoiturage : estimer les actions de covoiturage déjà réalisées de manière informelle, identifier les freins à l'utilisation de la plateforme covoiturage.nc. Sensibiliser les populations sur les gains du covoiturage et inciter les entreprises à diffuser le message auprès des employés. Organiser des formations à l'écoconduite pour les particuliers. Organiser des aires de covoiturage.</p>	<p>Communes, RAI-SMTI, Transporteurs, Ademe/ACE, Associations, Office de tourisme, covoiturage.nc</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre d'utilisateurs des transports en commun. ● Km d'infrastructures modes doux (pistes cyclables, trottoirs...). ● Nombre d'utilisateurs de la plateforme covoiturage.nc.

◆ **Axe stratégique n°8 :**

→ INCITER AU DÉVELOPPEMENT DE VÉHICULES MOINS ÉMISSIFS EN GES

Compétences clés : Gouvernement

ACTIONS	PARTENAIRES CLÉS	INDICATEURS ET OBJECTIFS
<p>29. Inciter les opérateurs de transport à l'acquisition de véhicules moins émissifs et à améliorer la gestion de leurs flottes, en intégrant par exemple des exigences aux marchés avec les transporteurs des internats provinciaux.</p> <p>30. Déployer des infrastructures de recharge pour les véhicules hybrides et électriques (carports PV, bornes) et lancer des opérations pilotes pour l'usage du vélo à assistance électrique en zone urbaine, en lien avec les appels à projet mobilité de l'ACE.</p>	<p>GNC-Dimenc, ACE, Synergie Concessionnaires automobiles Concessionnaires électrique, associations de consommateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de véhicules électriques et hybrides immatriculés en province Nord.

THÈME : MINES ET MÉTALLURGIE

◆ **Axe stratégique n°9 :**

→ SUIVRE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES PROCÉDÉS, TRAVAILLER SUR LE MIX ÉNERGÉTIQUE ET LA MISE EN PLACE D'UN CADRE DE COMPENSATION CO2

Compétences clés : Gouvernement

ACTIONS	PARTENAIRES CLÉS	INDICATEURS ET OBJECTIFS
<p>31. Œuvrer à la mise en place d'un cadre de travail collaboratif entre la Province et les industriels : mettre en place une information régulière sur le suivi et les projets d'amélioration de la performance énergétique des activités, et consolider l'inventaire et les perspectives des émissions de GES en Province Nord. Inscrire la Province Nord au Comité d'Orientation Stratégique (COS) du projet Carboscories 2.</p> <p>32. Travailler sur le mix énergétique (co-combustion, énergies renouvelables) : étudier l'opportunité d'alternatives renouvelables aux groupes électrogènes sur mines. (Ré-)Évaluer le potentiel des déchets comme co-combustible pour la centrale à charbon de Vavouto.</p> <p>33. Contribuer à mettre en place un cadre réglementaire de compensation CO2 : s'appuyer sur les travaux du STENC pour la mise en place d'un cadre de compensation CO2.</p>	<p>CNRT, Mineurs, KNS, Dimenc, ACE, Ademe</p>	<p>● Consommations (électricité et carburant) / tonnes de Ni et de minerai extrait.</p>

THÈME : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

◆ **Axe stratégique n°10 :**

→ **AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES RISQUES : ÉROSION, SURCOTE, TSUNAMI, INONDATION, GLISSEMENT DE TERRAIN**

Compétences clés : Gouvernement

ACTIONS	PARTENAIRES CLÉS	INDICATEURS ET OBJECTIFS
<p>34. Améliorer la connaissance des milieux et des zones vulnérables, organiser la collecte et le traitement des données, en concertation avec le Gouvernement et les autres provinces.</p> <p>35. Établir les cartes d'aléas érosion, surcote, tsunami, inondation, glissement de terrain. Définir une méthodologie et des critères de cotation, et prioriser les communes à risque.</p> <p>36. Prioriser les enjeux et les zones vulnérables face aux effets des aléas, en concertation avec la population et les acteurs locaux, définir et mettre en œuvre des mesures de réduction de la vulnérabilité.</p>	GNC-SAP, SCRRE, Communes, autorités coutumières, population, IRD, METEO France	● Cartes d'aléas des communes prioritaires.

◆ **Axe stratégique n°11 :**

→ **AMÉLIORER LA VIGILANCE ET LA PRÉVENTION DES RISQUES**

Compétences clés : Gouvernement, Communes

ACTIONS	PARTENAIRES CLÉS	INDICATEURS ET OBJECTIFS
<p>38. Améliorer la prévention du risque : organiser des ateliers avec la population pour identifier des zones de repli stratégique. Créer des outils de gouvernance innovants pour permettre l'appréciation multicritères des projets d'aménagement. Partager et valoriser les retours d'expérience des projets pilotes. Mettre en cohérence les règles d'urbanisme et les adapter sur terre coutumière. Animer la stratégie au niveau du territoire provincial et assurer la cohérence des pratiques locales.</p> <p>39. Améliorer la vigilance : étudier la faisabilité de systèmes d'alerte et de vigilance, établir des plans communaux de sauvegarde.</p>	GNC, Communes, détenteurs et gestionnaires de foncier, aménageurs et acteurs financiers	● Nombre de personnes concertées. ● Capacité d'accueil des zones de repli. ● Nombre de projets innovants. ● Nombre de situations d'alerte.

THÈME : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

◆ **Axe stratégique n°12 :**

→ **PROTÉGER LES BIENS ET LES PERSONNES**

Compétences clés : Communes, province

ACTIONS	PARTENAIRES CLÉS	INDICATEURS ET OBJECTIFS
<p>40. Identifier et mettre en œuvre les mesures de protection curative en fonction du niveau de risque (érosion, surcote, tsunami, inondation, glissement de terrain).</p> <p>41. Accompagner les autorités communales et coutumières pour l'installation des populations dans des zones sécurisées ou moins exposées.</p>	GNC, autres provinces, population, Communes, ADRAF, Autorités coutumières	<ul style="list-style-type: none">● Montant des investissements alloués à la protection curative.● Nombre d'habitants exposés / déplacés.

◆ **Axe stratégique n°13 :**

→ **OPTIMISER LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU**

Compétences clés : Communes

ACTIONS	PARTENAIRES CLÉS	INDICATEURS ET OBJECTIFS
<p>42. Lutter contre les gaspillages d'eau : animer des campagnes de sensibilisation, inciter à la rénovation des réseaux et ouvrages vétustes, inciter à la mise en œuvre de pratiques culturales moins consommatrices en eau.</p> <p>43-44. Développer des outils de planification, mettre en cohérence les PUD avec les Schémas Directeurs d'alimentation en eau potable et les zones d'intérêt agricole.</p> <p>46. Développer la réutilisation des eaux usées, par exemple pour l'arrosage des espaces verts, et mettre en cohérence le cadre réglementaire ICPE.</p> <p>45-47. Renforcer la ressource en eau dans les zones nécessiteuses : étudier le déploiement de dispositifs similaires au barrage à usages multiples de Pwëbuu (Pouembout) au niveau des rivières de Gomen (Bwapanu) et Ouaco.</p>	Communes, Autorités coutumières, Associations environnementales, DASS-NC, Agence Rurale, DAVAR	<ul style="list-style-type: none">● Consommation moyenne par habitant.● Volumes d'eau réutilisée.● Volumes d'eau stockés et disponibles par usage.

THÈME : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

◆ Axe stratégique n°14 :

→ INTENSIFIER LA GESTION DES RESSOURCES ET DES ESPACES NATURELS

Compétences clés : Province

ACTIONS	PARTENAIRES CLÉS	INDICATEURS ET OBJECTIFS
<p>48. Renforcer les dispositifs de lutte contre les espèces invasives animales et végétales, accompagner les associations environnementales dans leurs actions de dératissage des îlots.</p> <p>49. Renforcer la lutte contre les feux de brousse et les opérations de restauration des sites dégradés, établir un état des lieux partagé sur la problématique des feux de brousse, organiser des campagnes de plantation avec l'appui des communes, tribus et autorités coutumières.</p> <p>50. Accompagner les actions de lutte contre l'érosion terrestre et les phénomènes d'engravement et d'inondation des zones littorales du Sud Minier : proposer des aménagements d'auto-curage, accompagner les associations environnementales dans leur action de restauration de mangrove.</p> <p>51. Renforcer la résistance des écosystèmes marins : établir une stratégie de mise en place d'aires protégées intégrant une évaluation des pressions environnementales et anthropiques subies par les récifs, évaluer les leviers d'actions existants pour renforcer la résilience des écosystèmes marins.</p>	CEN, CANC, DAVAR, GNC, IAC, ADECAL, UNC, CPS, Communes, Autorités coutumières, Associations d'éleveurs, Associations environnementales, Aménageurs, Sécurité civile, Pompiers, Etat, Sociétés minières	<ul style="list-style-type: none">● Suivi du front d'expansion des espèces invasives.● Nombre de campagnes de plantation, surfaces plantées.● Nombre de feux et ha brûlés par type de végétation. Coût de la lutte contre le feu.● Retrait des zones inondables.

THÈME : ACTIONS SUPPORTS TRANSVERSES

◆ **Axe stratégique n°15 :**

→ VERDIR LES AIDES PROVINCIALES

Compétences clés : Province

ACTIONS	PARTENAIRES CLÉS	INDICATEURS ET OBJECTIFS
<p>52. Mettre à jour le CODEV en intégrant les actions issues de l'étude sur le verdissement des aides provinciales, les autres actions du PCEPN et les recommandations provinciales issues des travaux du gouvernement sur le verdissement fiscal. Etablir des critères et outils d'aides à l'attribution d'aides éco-conditionnées à la maîtrise de l'énergie en collaboration avec les différents services.</p>	<p>Gouvernement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Montant des aides éco-conditionnées allouées.

◆ **Axe stratégique n°16 :**

→ SENSIBILISER, COMMUNIQUER ET FORMER LA POPULATION AUX ENJEUX LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Compétences clés : Province

ACTIONS	PARTENAIRES CLÉS	INDICATEURS ET OBJECTIFS
<p>53. Intégrer les sujets climat énergie dans les évènementiels organisés sur l'ensemble du territoire provincial et travailler sur l'exemplarité des évènementiels: charte et initiatives d'économies d'eau, toilettes sèches, contenants réutilisables, etc.</p> <p>54. Développer les outils et supports de communication adaptés : s'appuyer sur des retours d'expériences, adapter le contenu et les supports des programmes éducatifs et messages grand public (radio/TV/presse, messages en langues).</p> <p>55. S'appuyer pour la diffusion sur les organisation et canaux existants, notamment au niveau des communes et tribus : Point Info Energie, Conseillers en Energie Partagé, soutenir les actions collectives portées par les associations et les tribus.</p> <p>56. Contribuer à organiser la formation et la montée en compétence ; Intégrer des modules sur le Changement climatique et l'adaptation dans les cursus de formation (y compris formation des enseignants).</p>	<p>PIE, CIE, Agences ENERCAL/EEC, Communes, associations locales pour l'environnement, tribus</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre d'évènementiels intégrant le PCEPN. ● Nombre de personnes et organismes touchés.

THÈME : ACTIONS SUPPORTS TRANSVERSESES

◆ **Axe stratégique n°17 :**

→ **EXEMPLARITÉ DE LA COLLECTIVITÉ PROVINCE NORD :**
METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS DU PAC (PLAN ACTION CLIMAT)

Compétences clés : Province

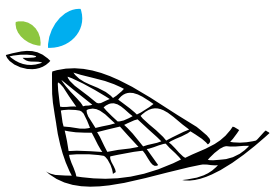
ACTIONS	PARTENAIRES CLÉS	INDICATEURS ET OBJECTIFS
<p>57 - 61. Mettre en œuvre les actions des 5 axes dans la continuité du programme engagé en 2012:</p> <ul style="list-style-type: none"> Déplacements moins émissifs, Achats écoresponsables, Gestion des déchets, Maîtrise de l'énergie, Communication. 	<p>ACE, ADEME Covoiturage.nc Concessionnaires automobiles Eco-organisme ENERCAL, EEC, Synergie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre et % de covoiturages. Km et émissions de CO2 évitées. ● % de sites équipés de PAV. ● Kg de papier recyclé. ● % respect du plan de renouvellement des climatiseurs, % autoconsommation. ● Analyse de l'enquête sur les écogestes.

◆ **Axe stratégique n°18 :**

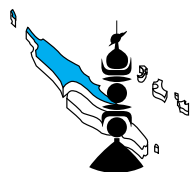
→ **GOUVERNER ET PILOTER LE PCEPN**

Compétences clés : Province

ACTIONS	PARTENAIRES CLÉS	INDICATEURS ET OBJECTIFS
<p>62. Animer la concertation avec les partenaires externes (Club Climat), mettre en œuvre une procédure de collecte & bancarisation des données pour la mise à jour de l'inventaire GES et des indicateurs de suivi du PCEPN.</p> <p>63. Animer le pilotage et le suivi des actions du PCEPN au sein et entre les directions et services provinciaux.</p>	<p>Elus, gouvernement, communes, CPE, CCE, Ensemble des partenaires (Club Climat)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Respect du programme de rencontres et réunions (interne/externe). ● Taux d'avancement des actions du PCEPN. ● Taux de collecte des données.



PLAN
CLIMAT
province Nord



PROVINCE NORD

Il est temps d'agir

RETROUVEZ TOUTE LA DOCUMENTATION
DU PLAN CLIMAT ENERGIE DE LA PROVINCE NORD
ET LE CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS SUR LE SITE

WWW.PROVINCE-NORD.NC

BP 41 – 98860 Koné • Nouvelle-Calédonie • Tel : +687 477 239

